

Fiche de données de sécurité

Shell Advance Brake**1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE**

Code du produit	001A0004	
No. Infosafe	ACNGQ 01/fre/fra/C	
Date d'émission	2007/04/01	
Type du produit	Liquide de frein.	
Autres noms	NOM	CODE
	Shell Advance Brake	140001436565
Fournisseur	Numéro de téléphone	
Shell Pacifique	Téléphone (urgences)	
1 route de la Digue	SAMU 15 ou Hopital Gaston Bouret tél : 25.66.66	
BP L2 98849	Numéro de téléphone / Télécopie	
NOUMEA	Tel:25.82.34 Fax:26.12.61	
Nouvelle Calédonie		

2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**Description de la préparation**

Contains glycol ether borate ester plus corrosion inhibitors and antioxidant.

3. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classification européenne**

Non classé comme dangereux selon les critères CE.

Effets néfastes sur la santé

Pas de danger particulier dans des conditions normales d'utilisation. Une exposition prolongée ou répétée de la peau peut entraîner une dermatite.

Dangers physico-chimiques

Non classé comme inflammable, mais peut brûler.

Dangers pour l'environnement

Non classé comme dangereux pour l'environnement.



4. PREMIERS SECOURS

Symptômes et effets secondaires

L'ingestion peut causer des étourdissements, maux de tête, nausées, vomissements et, dans des cas extrêmes, entraîner des pertes de connaissance et même la mort. Les symptômes d'empoisonnement peuvent arriver même après plusieurs heures, de ce fait une observation médicale doit être maintenue pendant au moins 48 heures après l'accident.

Inhalation

En cas d'étourdissement ou de nausées, emmener la personne à l'air frais. Si les symptômes persistent, faire appel à un médecin.

Peau

Retirer les vêtements souillés et nettoyer la peau à l'eau et au savon. Si l'irritation persiste, faire appel à un médecin. En cas d'utilisation d'appareil de haute pression, il y a un risque d'injection de produit sous la peau. En cas de blessure due à un jet haute pression, le blessé devra être envoyé immédiatement à l'hôpital.

Contact avec les yeux

Rincer l'œil avec de grandes quantités d'eau. En cas d'irritation persistante, consulter un médecin ou hospitaliser.

Ingestion

Rincer la bouche à l'eau et faire appel à un médecin. Ne pas faire vomir.

Conseil(s) au médecin

Traiter selon les symptômes. L'absorption à travers la peau peut se produire par suite d'une exposition prolongée ou répétée. L'ingestion à haute dose de ce produit peut entraîner des effets systémiques. Administrez 50ml d'éthanol pur dans une concentration buvable. Des lésions rénales et hépatiques peuvent apparaître après des expositions importantes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Dangers spécifiques

N'est pas classé comme inflammable mais peut brûler. La combustion peut créer un mélange complexe de particules solides et liquides en suspension dans l'air, ainsi que des gaz, y compris du monoxyde de carbone, des oxydes de soufre et des composés organiques et inorganiques non identifiés.

Moyens d'extinction appropriés

Mousse et poudre chimique sèche. Recourir au dioxyde de carbone, au sable ou à la terre uniquement pour les incendies limités.

Moyens d'extinction déconseillés

Eau en jet. Evitez l'utilisation des extincteurs au Halon par respect pour l'environnement.

Équipement de protection

Le port d'un équipement de protection approprié, y compris un masque respiratoire, est obligatoire pour s'approcher d'un feu dans un espace confiné.

Autres informations

Refroidir les conteneurs à proximité en les aspergeant d'eau.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles

Éviter les contacts avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les brouillards ou aérosols. Gants en PVC, Néoprène ou caoutchouc nitrile. Bottes de sécurité en caoutchouc montant au genou, veste et pantalon en PVC. Porter des lunettes de sécurité ou un masque couvrant tout le visage en cas de risque d'éclaboussures.

Précautions environnementales

Empêcher la dispersion et l'écoulement dans les égouts, les fossés ou les rivières, à l'aide de sable, de terre ou d'autres barrières appropriées. Informer les autorités locales si cette situation ne peut être empêchée.

Méthodes de nettoyage - petits déversements

Absorber le liquide avec du sable ou de la terre. Balayer et placer dans un conteneur clairement identifié pour une élimination conforme aux réglementations locales.

Méthodes de nettoyage - Grands déversements accidentels

Empêcher que le produit ne se répande en créant une barrière de sable, de terre ou de tout autre matériau de rétention. Récupérer le liquide directement ou à l'aide d'un absorbant. Éliminer comme pour les petits épandages.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Utiliser une ventilation locale s'il y a un risque d'inhalation de vapeurs, brouillards ou aérosols. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et le système respiratoire. Lors de la manipulation de produits stockés dans des barils, des chaussures ou bottes de sécurité ainsi qu'un équipement de manutention approprié doivent être utilisés. Ne rien renverser. Les chiffons, papiers et autres matériaux utilisés pour absorber les épandages présentent un danger d'incendie. Éviter leur accumulation en les éliminant immédiatement et en toute sécurité. Outre les recommandations spécifiques pour la maîtrise des risques pour la santé, la sécurité et l'environnement, une étude de risques doit être réalisée pour déterminer les contrôles appropriés aux conditions d'emploi locales.

Stockage

Conserver dans un endroit frais, sec et bien aéré. Utiliser des récipients correctement étiquetés et susceptibles d'être hermétiquement fermés. Conserver à l'écart des rayons solaires, sources de chaleur et oxydants puissants. Empêcher tout contact avec l'eau et une atmosphère humide.

Températures de stockage

Au minimum 0°C. Au maximum 50°C.

Matériaux recommandés

Pour les conteneurs ou leur revêtement, utiliser de l'acier doux ou du polyéthylène haute densité.

Matériaux inappropriés

Éviter le PVC pour les conteneurs ou leur revêtement.

Autres informations

Ne pas exposer les conteneurs en polyéthylène à de fortes températures en raison des risques de déformation.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition

Pas de valeurs limites établies

Contrôles d'exposition, protection personnelle

Utiliser une ventilation locale s'il y a un risque d'inhalation de vapeurs, brouillards ou aérosols.

Protection du système respiratoire

Si les brouillards d'huile ne peuvent être contrôlés, un appareil respiratoire muni d'une cartouche pour vapeurs organiques combiné à un pré-filtre à particules sera utilisé.

Protection des mains

Gants en PVC ou en caoutchouc nitrile.

Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité ou un écran facial en cas de risque d'éclaboussures.

Protection du corps

Limitier toute forme de contact avec la peau. Porter une combinaison et des chaussures à semelles résistant aux huiles. Laver régulièrement les vêtements de travail et les sous-vêtements.

Contrôles d'exposition de l'environnement

Minimiser les rejets dans l'environnement. Une étude environnementale doit être réalisée pour assurer la conformité avec la réglementation locale.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Couleur	Vert.
État physique	Liquide à température ambiante.
Odeur	Éthérée.
Valeur du pH	7.5 - 8.0.
Point d'ébullition	280°C.
Solubilité dans l'eau	Miscible.
Point d'éclair	Environ 155 °C.
Viscosité cinématique	Environ 1100 mm ² /s à -40°C. circa 2 mm ² /s à 100°C.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité

Stable. Hygroscopique.

Conditions à éviter

Exposition à la vapeur d'eau.

Matières à éviter

Agents oxydants forts. Huiles minérales et eau.

Produits de décomposition dangereux

Il ne devrait pas se former de produit de décomposition dangereux durant un stockage normal.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Base d'évaluation

Les données toxicologiques n'ont pas été déterminées spécifiquement pour ce produit. Les renseignements fournis sont basés sur la connaissance des composants et la toxicologie de produits similaires.

Toxicité aiguë - orale

DL50 probablement > 2000 mg/kg.

Toxicité aiguë - voie cutanée

DL50 probablement > 2000 mg/kg.

Toxicité aiguë - par inhalation

Considéré comme non dangereux en cas d'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.

Irritation oculaire

Probablement légèrement irritant.

Irritation cutanée

Probablement légèrement irritant.

Irritation respiratoire

Si des brouillards sont inhalés, une légère irritation des voies respiratoires peut se produire.

Sensibilisation de la peau

Probablement non sensibilisant pour la peau.

Propriétés cancérogènes

Les composants ne sont pas connus pour leurs effets cancérogènes.

Propriétés mutagènes

N'est pas considéré comme présentant un risque mutagène.

Toxicité pour la reproduction

N'est pas considéré comme toxique pour la reproduction.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Base d'évaluation

Les données écotoxicologiques n'ont pas été déterminées spécifiquement pour ce produit. Les informations fournies se basent sur une connaissance des composants et l'écotoxicologie de produits semblables.

Mobilité

Liquide dans la plupart des conditions dans l'environnement. Se dissout dans l'eau. Si le produit pénètre dans le sol, un ou plusieurs de ses composants sont mobiles et risquent de contaminer la nappe phréatique.

Persistance / Dégradabilité

Les composants principaux sont probablement intrinsèquement biodégradables, mais le produit contient des composants qui peuvent persister dans l'environnement.

Bioaccumulation

Ne se bioaccumule probablement pas de façon significative.

Ecotoxicité

Ce produit est probablement pratiquement non toxique pour les organismes aquatiques, LL/EL50 > 100 mg/l. (LL/EL50, exprimé comme la quantité nominale du produit requise pour préparer l'échantillon aqueux.).

Autres effets néfastes

On ne suspecte ni potentiel de destruction de la couche d'ozone, ni potentiel de création photochimique d'ozone, ni potentiel d'effet de serre pour ce produit.

Le produit est un mélange de composants non volatils qui ne sont pas susceptibles de se dégager dans l'air en quantité significative.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Élimination des déchets

Recycler ou éliminer en conformité avec les réglementations en vigueur, en faisant appel à un ramasseur ou éliminateur agréé. La compétence de l'entreprise contractante sera établie au préalable pour un traitement satisfaisant de ce produit. Ne pas polluer le sol, l'eau ou l'environnement avec le déchet de produit.

Élimination du produit

Comme pour les déchets.

Élimination des emballages

Recycler ou éliminer en conformité avec la législation en vigueur, en faisant appel à une entreprise agréée.



14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Informations relatives au transport

Non dangereux pour le transport selon les codes ONU, OMI et IATA/ICAO.

Classe de danger ADR/RID

AUCUNE ALLOUÉE

Groupe d'emballage ADR/RID

AUCUNE ALLOUÉE

Classe de danger IMDG

AUCUNE ALLOUÉE

Groupe d'emballage IMDG

AUCUNE ALLOUÉE

Classe de danger IATA/OACI

AUCUNE ALLOUÉE

Groupe d'emballage de IATA/OACI

AUCUNE ALLOUÉE

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Symboles européens	Non applicable.
Phrase(s) de risque CE	Non applicable.
Conseil(s) de prudence CE	S2 Conserver hors de portée des enfants. S24 Éviter le contact avec la peau. S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
Numéro d'EINECS (Inventaire européen des substances chimiques commerciales connues)	Les composants ne sont pas tous répertoriés.
TSCA (USA)	Tous les constituants ne sont pas répertoriés.

Emballage et étiquetage

Fiche de donnée de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

16. AUTRES INFORMATIONS

Références

67/548/EEC - Directive Substances Dangereuses.

1999/45/EC - Directive Préparations Dangereuses.

91/155/EEC - Directive Fiches de données de sécurité.

Concawe Report 01/53 - Classification and labelling of petroleum substances according to the EU dangerous substances directive.

Concawe Report 01/54 - Environmental Classification of Petroleum Substances - Summary Data and Rationale

Concawe Report 05/87 - Health aspects of lubricants.

Restrictions

This product must not be used in applications other than recommended without first seeking the advice of the technical department.

Numéro du service technique à contacter

25.82.34



Information(s) complémentaire(s)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et ne décrivent le produit que pour des raisons d'hygiène, de sécurité et d'environnement. Elles ne constituent pas une garantie pour toute autre propriété spécifique du produit.

... **Fin de FDS** ...

